

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 868

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Créations d'établissements

982 893 141 RCS Lyon.

11 SQUARE B.

Forme : Société en Nom Collectif.

Administration : Gérant : Sté par actions simplifiée 6ème Sens Real Estate. Associé en nom : Sté par actions simplifiée 6ème Sens Real Estate. Associé en nom : Sté par actions simplifiée 6ème SENS IMMOBILIER - INVESTISSEMENT. Associé en nom : Sté par actions simplifiée SAN KU KAI.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 30, Quai Claude Bernard, 69007 Lyon.

Activité : Acquisition, par voie d'achat, ou d'apport, la valorisation, la transformation, la rénovation, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par bail, de tout actif immobilier situé en France, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément ; et ce, soit au moyen de capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, impliquant le cas échéant, la constitution de toutes garanties afférentes. Les activités de promoteur immobilier, aménageur foncier, maître d'ouvrage délégué, gestion immobilière, prestations de services. L'étude, la construction, après démolition éventuelle des bâtiments existants, de tout ensemble immobilier à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. A cet effet, la conclusion de tous actes avec toutes collectivités publiques pour l'obtention et la mise en œuvre des autorisations d'urbanisme à solliciter. La commercialisation, la vente, en totalité ou par fractions, de droits à construire, de terrains, d'immeubles en l'état, construits ou rénovés, en l'état futur d'achèvement, à terme ou après achèvement. La constitution de toute association syndicale, syndicats de copropriétaires ou indivision règlementée, en vue d'organiser la gestion future des immeubles. L'administration, la gestion et l'exploitation par bail de tous immeubles acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance. La création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de toutes concessions, tous établissements, fonds de commerce..

Date de commencement d'activité : 18 décembre 2023.